



Les Matinées Sociales

L'actualité sociale et juridique de la paie
et de l'administration du personnel

Objectifs de la formation

- Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- Échanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

Public

DRH, RRH,

Responsables
Administration du
Personnel,

Responsables
Paie,

Collaborateurs du
service du
personnel,

Responsables
SIRH,

Cadres et
dirigeants des PME
PMI.

Durée

5 jours

(35 heures)
en 10 sessions
d'une demi-journée

* Ce programme
pourra être modifié
en fonction de
l'actualité

Programme de la session de formation d'avril 2026*

Le dossier du mois :

La gestion des déplacements

Introduction

Généralités

Le trajet domicile-travail

Définition

L'utilisation des transports publics

Généralités

L'utilisation du véhicule personnel

La prime de transport

Mise en place

Le forfait mobilités durables

Mise en place

Le titre mobilité

Définition

Les déplacements professionnels

occasionnels

Généralités

Les indemnités kilométriques

La notion de petit déplacement

Les grands déplacements

Définition

La mobilité professionnelle

Définition

La déduction forfaitaire spécifiques

Principe

Frais exclus de la DFS

Et encore...

Le parisianisme

Le VMRR

Avantage en nature véhicule

Les frais de déplacement en DSN

Enregistrement en DSN

Conclusion

Exercice d'application

Quiz sur le thème du dossier

Actualité paie

Brèves

Retenue à la sources pour les non-résidents

Aide exceptionnelle à l'apprentissage

Revalorisation du RSA

Des nouvelles du BOSS

Mises à jour

Contrats Frais de santé « responsables »

La RGDU

Le bandeau famille

DSN

Projets

Temps partiel et forfait jour réduit

Service de santé au travail et DSN mensuelle

Actualité sociale

Les QRT accessibles sur Net entreprises

Déclaration du passeport prévention

Assurance chômage – primo-entrants

CPF – reste à charge

Jeux Olympiques 2030

Études diverses

Projets

Proposition de loi sur les acomptes

Transparence des rémunérations

Brèves

Le point sur la jurisprudence

Fin de période d'essai d'une salariée enceinte

Paiement des jours de grève

Absence pour accident de trajet et ancienneté

Agenda

Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

Intervenant : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif de 10 à 15 personnes.

Invitation des participants à se munir d'une calculatrice

Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation.

Évaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.